



# PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale  
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux aquatiques  
Tél : 03 85 21 86 11  
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon le 19 décembre 2023

## Projet d'arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté n°71-2022-12-22-00001 du 22 décembre 2022 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de Saône-et-Loire

### Synthèse des observations du public et motifs des décisions suite à la consultation organisée du 7 novembre au 28 novembre 2023 (article L.123-19-1 du Code de l'environnement)

En application de l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement, un projet d'arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté n°71-2022-12-22-00001 du 22 décembre 2022 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de Saône-et-Loire a été soumis à la consultation du public, organisée du 7 novembre au 28 novembre 2023 inclus, dans les conditions suivantes :

- publication sur le site internet de l'État dans le département d'une note de présentation avec le projet d'arrêté préfectoral susvisé,
- recueil des observations pour le 28 novembre 2023 au plus tard, soit par courrier adressé à la DDT, soit par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr).

#### I Synthèse des observations recueillies

Aucune observation n'a été recueillie dans le délai prescrit.

#### II Motifs des décisions

La demande émise par la fédération départementale de pêche est prise en compte. L'expérimentation de la fenêtre de capture du brochet sur sept zones de pêche en eaux libres supplémentaires :

- plan d'eau du Fourneau sur la commune Palinges ;
- réservoir de la Motte sur la commune d'Ecuisses ;
- réservoir de Bondilly sur la commune d'Ecuisses
- réservoir de Longpendu sur la commune d'Ecuisses ;

37 boulevard Henri Dunant – CS 80140  
71040 MÂCON Cedex  
Tél : 03 85 21 28 00

- étang de Brandon sur la commune de Saint-Pierre-de-Varennes ;
- réservoir du Pont du Roi sur la commune de Tintry ;
- étang de Montchanin sur la commune de Saint-Laurent-d'Andenay.

L'adjoint à la cheffe du service environnement



François Balmes